

Source : Philippe Poirrier, « L’empreinte du Front populaire sur les politiques culturelles (1955-2006) » dans Xavier VIGNA, Jean VIGREUX et Serge WOLIKOW (Dir.), *Le pain, la paix, la liberté. Expériences et territoires du Front populaire*, Paris, Editions sociales, 2006, p. 349-360.

L’empreinte du Front populaire sur les politiques culturelles 1955-2006

Dans la conclusion de sa thèse consacrée à la politique culturelle du Front populaire, Pascal Ory évoque l’héritage de la politique impulsée par le gouvernement de Léon Blum. Sous Vichy, et surtout à la Libération, puis à l’aube de la IV^e République, il repère aisément des filiations qui témoignent de l’importance de la courte expérience du Front populaire. Mais, « plus on s’éloigne des années 30, plus à l’évidence, se brouille, se dilue la filiation, plus croît le poids de nouvelles conjonctures ». L’historien ajoute qu’« Une seule forte personnalité va assurer la liaison jusqu’aux années 60 [...] on aura reconnu André Malraux. » C’est d’ailleurs lors de la grande cérémonie d’hommage à Léo Lagrange, salle Pleyel le 9 juin 1945, que l’auteur de *L’Espoir* formule pour la première fois sa volonté de démocratiser la culture : la mise « non à la disposition de tous, ce qui n’a aucun sens, mais à la disposition de chacun » des chefs d’œuvre de l’Humanité.¹

Nous nous proposons de reprendre ce questionnement au moment où la V^e République gaullienne se dote d’un ministère des Affaires culturelles que l’action d’André Malraux va symboliser pendant près d’une décennie. L’analyse n’est en rien exhaustive. Cette contribution se veut une esquisse d’une recherche à approfondir à partir d’un corpus beaucoup plus large. Nous avons choisi d’opérer par « coups de projecteurs » sur quelques moments de cristallisation du débat sur les politiques publiques de la culture.

Le Front populaire et la naissance du ministère des Affaires culturelles, années 60

1-La stigmatisation de la Troisième République

¹ Pascal Ory, *La Belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire. 1935-1938*, Plon, Paris, 1994, p. 832-833.

La politique culturelle de la IV^e République enregistre un net affaiblissement dès le début des années 50 après la courte embellie liée à la conjoncture de la Libération. Plusieurs essayistes, acteurs ou anciens acteurs de ces politiques prennent la plume pour dénoncer cette situation. C'est dans ce contexte que le Front populaire est évoqué.

En 1955, Jeanne Laurent publie *La République et les Beaux-Arts*. L'auteur, ancienne fonctionnaire du secrétariat d'Etat aux Beaux-Arts, en charge des Beaux-Arts, principale animatrice de la politique de décentralisation théâtrale de 1947 à 1952, dresse un réquisitoire accablant. Le libéralisme culturel d'une Troisième République bourgeoise est dénoncé. Le Front populaire ne fait pas l'objet d'une attention particulière, même si la politique théâtrale de Jean Zay échappe au ton dénonciateur qui caractérise ce bilan de la Troisième République.² Quinze ans plus tard, dans une correspondance privée, Jeanne Laurent contestera au Front populaire la qualité de moment fondateur pour la décentralisation théâtrale. Elle affichera une distance qui dissimule en réalité une dénégation de nature partisane : « Je crois devoir préciser que le Front populaire n'a eu aucune influence sur moi. A l'époque, j'étais, en raison de mon origine, assez réticente à l'égard de tout ce qui portait l'étiquette "gauche". »³

En 1956, Robert Brichet, fonctionnaire au secrétariat d'Etat aux Arts et aux Lettres, publie un article intitulé « Pour un ministère des Arts » dans *Les Cahiers de la République*. L'auteur stigmatise également l'incurie de la Troisième République, « si grande par sa politique économique, sociale, coloniale, n'a pas eu de politique des arts ». Jean Zay est crédité de la mention de « ministre providentiel » pour son volontarisme dans le domaine du théâtre dramatique et lyrique. Robert Brichet dénonce surtout une Quatrième République dont l'idéal artistique est encore bien proche de celui du Président Grévy.⁴

2-Malraux et le Front populaire

Cet article est lu avec attention par le Premier ministre Michel Debré au moment où le général de Gaulle, souhaitant conserver André Malraux au gouvernement, crée en 1959 un ministère des Affaires culturelles. Le décret du 24 juillet définit les missions du jeune ministère. La première de ses missions, « rendre accessibles les œuvres capitales de

² Jeanne Laurent, *La République et les Beaux-Arts*, Julliard, Paris, 1955.

³ Lettre citée par Marion Denizot, *Jeanne Laurent. Une fondatrice du service public pour la culture (1946-1952)*, La Documentation française, Paris, 2005, p. 85.

⁴ Robert Brichet, « Pour un ministère des Arts », *Les Cahiers de la République*, décembre 1956, p. 78-92. De larges extraits ont été publiés dans Geneviève Gentil et Philippe Poirrier, *La politique culturelle en débat. Anthologie, 1955-2005*, La Documentation française, Paris, 2006, p. 39-42.

l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français », affiche une grande proximité avec le progressisme culturel. L'heure n'est pourtant pas à l'angélisme politique. En 1958, 41 mouvements d'éducation populaire se regroupent en un Groupement d'étude, de recherche des organisations de Jeunesse et d'éducation populaire. Le Gerojep, qui réunit des associations d'inspiration laïque, confessionnelle et socialiste, se méfie d'un Malraux, « ami génial » d'un général qui vient de prendre le pouvoir sous une forme qui ne respecte pas vraiment le modèle républicain. Le Parti communiste français ne s'y trompe pas et dépêche Roger Garaudy, dans l'hiver 1959 au Sénat, pour renvoyer du côté du « despotisme éclairé » et du « paternalisme culturel » son ancien compagnon de route devenu le plus célèbre chantre du gaullisme.

Le ministre d'Etat, chargé des Affaires culturelles, fait, de son côté, un usage très sélectif de l'idéal de l'Education populaire. Dans ses discours, la seule occurrence au Front populaire peut se lire à la fois comme un hommage, mais aussi, et surtout, comme une véritable mise à distance. En 1963, à l'Assemblée nationale, il déclare qu'« à l'époque du Front populaire, Léon Blum voulut créer une chose assez proche de ce que nous tentons. Avec Léo Lagrange, il fonda le premier ministère des loisirs, et pendant des années on a cru que le problème de la culture était un problème d'administration des loisirs. Il est temps de comprendre que ce sont deux choses distinctes, l'une étant seulement le moyen de l'autre. Une auto est toujours une auto, mais quand elle nous mène quelque part, ce n'est pas la même chose que quand elle nous jette dans un précipice. Il n'y a pas de culture sans loisirs, mais ces loisirs ne sont que les moyens de la culture ».⁵

Le Malraux de la République gaullienne n'est plus celui du Front populaire.⁶ La « défense de la culture » qui était prioritairement destinée à contrer le danger fasciste est désormais chargée de lutter contre les « usines à rêve » que sont les industries culturelles. Ces dernières sont régulièrement stigmatisées par André Malraux. La dimension éducative, civique et citoyenne de la politique culturelle, très présente au sein des mouvements d'éducation populaire, est absente des prises de position du ministre des Affaires culturelles.⁷

3-Les héritiers de l'éducation populaire

⁵ Cité par Philippe Urfalino, *L'invention de la politique culturelle*, Hachette, Paris, 2004, p. 45.

⁶ Sandra Teroni et Wolfgang Klein (Ed.), *Pour la défense de la culture. Les Textes du congrès international des écrivains, Paris, juin 1935*, EUD, Dijon, 2005.

⁷ Pour un aperçu des positions de Malraux, voir les principales anthologies : Janine Mossuz-Lavau, *André Malraux. La politique, la culture*, Gallimard, Paris, 1996 et Philippe Poirrier, *Les politiques culturelles en France*, La Documentation française, Paris, 2002.

La mobilisation de la référence au Front populaire est tout aussi stratégique chez les tenants de l'éducation populaire. En 1950, c'est sous l'égide de Léo Lagrange que se placera le mouvement créé à l'initiative de Pierre Mauroy, alors dirigeant des Jeunesses socialistes reconstituées depuis trois ans. La Fédération Léo Lagrange qui « souhaite rendre la culture accessible et organiser les loisirs des jeunes », ainsi que l'indiquent les statuts du 6 novembre 1950, affirme progressivement son indépendance par rapport à la SFIO et promeut une action culturelle qui s'inspire directement de l'héritage du Front populaire.⁸ L'ouvrage de Benigno Cacérès intitulé *Histoire de l'éducation populaire*, publié en 1964, constitue un bon témoignage.⁹ L'introduction souligne d'emblée la place attribuée au Front populaire dans cette histoire : « 1936 sera comme une sorte d'apothéose de l'action commune du législatif, des intellectuels et des travailleurs. [...] Le droit au loisir comme le droit au savoir deviennent une réalité. » L'auteur, qui peut s'appuyer sur son propre parcours, insiste sur ce moment d'apprentissage d'une génération de militants qui déclineront, après 1945, de multiples actions. Deux chapitres de l'ouvrage sont consacrés au Front populaire : « Le temps des loisirs » (chapitre VI) et « Syndicalisme et éducation » (chapitre VII). Le groupe « Octobre », animé par Jacques Prévert, est présenté comme un ancêtre du TNP de Jean Vilar et de la décentralisation théâtrale.

Jean-Claude Richez souligne à juste titre combien cet ouvrage, qui fera vite figure de « classique », s'inscrit à un moment très précis de l'histoire de l'éducation populaire. L'émergence des problématiques socioculturelles et de l'éducation permanente et la professionnalisation du secteur constituent de fortes ruptures pour les mouvements d'éducation populaire.¹⁰ Benigno Cacérès, ancien d'Uriage, co-fondateur de *Peuple et Culture*, accorde une place importante au Front populaire dans cette généalogie qui confine souvent à la mythologie. Il s'agit de forger une identité en mobilisant la reconstruction historique et de se démarquer de l'action culturelle privilégiée par André Malraux. En 1964, le divorce entre les fédérations d'éducation populaire et le ministère des Affaires culturelles est consommé.¹¹

Cet écart entre la politique de Malraux et les conceptions des mouvements d'éducation populaire est bien présent dans le volume *Pour une politique culturelle* que Jacques

⁸ Sophie Léron, *La Fédération nationale des clubs de loisirs Léo Lagrange (1950-1970), une organisation socialiste ?*, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, Maîtrise d'histoire contemporaine, 1999. Voir aussi le résumé publié dans la revue *Jeunesse an 2000* en avril 2000.

⁹ Benigno Cacérès, *Histoire de l'éducation populaire*, Seuil, Paris, 1964.

¹⁰ Jean-Claude Richez, « La mémoire légendaire de l'éducation populaire », *Pour*, n° 181, mars 2004, p. 106-114

Charpentreau publie en 1967 dans la collection « Vivre son temps » des éditions du Seuil. Le Front populaire n'est guère mobilisé. « L'institution des congés payés constitue le plus beau titre de gloire du Front populaire de 1936 » souligne cependant l'animateur de la revue *Affrontement*. L'auteur envisage une politique de vacances, fondée sur le tourisme social et intégrée à la politique culturelle. Là encore, c'est la question des loisirs qui constitue la principale frontière avec la politique ministérielle :

« Le loisir apparaît en ce sens comme un moment et une façon de vivre porteurs de valeurs, suscitant des valeurs, et bientôt le loisir devint lui-même une valeur pour la société industrielle. Après des siècles de mépris intéressé, le loisir a été "réhabilité" malgré la méfiance des moralistes, des économistes – et d'une certaine bourgeoisie. Le loisir n'est plus l'oisiveté. »¹²

L'auteur insiste à plusieurs reprises sur le rôle désormais moteur des partis politiques, notamment de gauche, dans l'élaboration des politiques culturelles. Les conclusions du Comité central du PCF de mars 1966 consacré aux « problèmes idéologiques et culturelles » sont présentées et discutées.

Le Front populaire et la redéfinition partisane des politiques culturelles, années 70-90

1-Une mémoire communiste réactivée

Le Comité central d'Argenteuil constitue un moment tournant dans une double conjoncture : une stratégie d'alliance concurrentielle avec les socialistes et une stratégie d'*aggiornamento* du PCF. Argenteuil officialise la rupture avec le passé jdanovien du parti :

¹¹ Françoise Tétard, L'éducation populaire : histoire d'un rattachement manqué in Geneviève Pujol, *L'éducation populaire au tournant des années soixante. Etat, mouvement sciences sociales*, Document de l'INJEP, Marly-le-Roi, 1993, p. 35-54.

¹² Jacques Charpentreau, *Pour une politique culturelle*, Seuil, Paris, 1967, p. 175.

le refus de courant artistique officiel, la reconnaissance de l'autonomie des artistes et le refus de la subordination de l'œuvre d'art à une fonction politique immédiatement partisane.¹³

L'élaboration d'une politique culturelle repose aussi sur une analyse de l'évolution des classes sociales : la salarisation croissante et l'accroissement du nombre des intellectuels. Les politiques culturelles susceptibles d'attirer ces intellectuels salariés (au sens sociologique de la notion) procèdent d'un souci électoral qui passe par la constitution de clientèles. « Elles sont, soulignent Benoît Lambert et Frédérique Matonti, dès lors des politiques catégorielles qui doivent attirer au PCF les producteurs culturels et artistiques mais aussi leurs publics. »¹⁴ C'est la position que défend Henri Krasucki à Argenteuil lorsqu'il préconise une nouvelle politique culturelle, démocratique et moderne. Le Front populaire est mobilisé comme moment fondateur :

« En d'autres temps, le parti a déjà su prendre des initiatives de grande portée pour la défense et le développement de la culture et l'a fait sur une base d'union. C'était avec le Front populaire, l'époque du mouvement de la maison de la culture avec Paul Vaillant-Couturier, Aragon, Barbusse, Jean-Richard Bloch et tant de camarades et d'amis non communistes. Ce fut une époque faste pour la vie culturelle, associant les intellectuels, la classe ouvrière et les masses populaires. »¹⁵

Henri Krasucki ajoute : « c'est la même ligne, le même esprit qui nous anime, l'expérience s'ajoutant ». Cette perspective qui permet d'actualiser le moment Front populaire colore les positions du PCF en ces temps d'Union de la gauche. Le Front populaire est à la fois présenté comme le moment de la rencontre entre la classe ouvrière et la France et comme le moment de l'alliance de la classe ouvrière et des intellectuels. Cet usage du Front populaire accompagne, et permet de légitimer par le recours à l'histoire, la manière dont le PCF se positionne par rapport à la « culture nationale » et par rapport à la question de l'« héritage culturel ».¹⁶ C'est d'ailleurs dans une livraison des *Cahiers d'histoire de l'Institut Maurice Thorez* intitulée « Nation et luttes de classes », publiée en 1975, que Bernard Chambaz propose une analyse de la politique culturelle du PCF. La démonstration, centrée sur le Front populaire, établit un parallèle avec la situation politique contemporaine : « Les années Trente furent, dans l'ensemble, le champ historique de la formation d'une politique culturelle qu'on

¹³ Sur ce moment qui se clôt : Frédérique Matonti, « La réalisme socialiste » in Philippe Poirrier, *Art et pouvoir, de 1848 à nos jours*, CNDP, Paris, 2006.

¹⁴ Benoît Lambert et Frédérique Matonti, « Les forains légitimes. Elus communistes et metteurs en scène, histoire d'une affinité élective » in Vincent Dubois et Philippe Poirrier, *Politiques locales et enjeux culturels*, La Documentation française, Paris, 1998, p. 349.

¹⁵ Henri Krasucki, « La culture, les intellectuels et la Nation », *Les Cahiers du communisme*, n° 5-6, 1966, p. 158-178.

dirait volontiers aux couleurs de la France. Récemment, Jacques Chambaz, réaffirmait, ou à peu près, que la politique culturelle du PCF était une composante essentielle de toute sa politique, qu'elle ne pouvait être pour les communistes un morceau de lune. »¹⁷

Après 1968, le recours au Front populaire permet aussi de se démarquer de l'extrême gauche et de sa conception nihiliste de la culture. Les positions de Jean Dubuffet, exprimées dans *Asphyxiantes culture* (1968), et celles du philosophe Francis Jeanson, théoricien de la notion de « non public » et partisan d'une politisation de l'action culturelle, sont particulièrement visées par les communistes.

2-Une mémoire socialiste en construction

Le Parti socialiste mobilise également l'exemple du Front populaire lorsqu'il s'agit de définir sa politique culturelle dans le cadre du cycle ouvert à Epinay et du programme « changer la vie » (1972). Deux objectifs sont étroitement liés : un programme de gouvernement alternatif à celui du pouvoir en place, et se différenciant de celui du PCF ; un enjeu social et électoral : les classes moyennes salariées, socle du nouveau parti socialiste, et fortement présentes au sein des associations culturelles. Le Congrès de Grenoble, en 1973, aboutit à la création du Secrétariat national à l'action culturelle, animé par Dominique Taddei.¹⁸ Un jeune agrégé d'histoire, Pascal Ory, qui engage alors un travail de thèse sur la politique culturelle du Front populaire¹⁹, assure le lien entre le Secrétariat national à l'action culturelle et la *Nouvelle revue socialiste*. Il joue également un rôle moteur, au côté de Daniel Mayer, Ernest Labrousse et Jacques Droz, dans la mise en œuvre du colloque « Léon Blum et la culture », organisé en mars 1975, au Sénat, avec la Société d'histoire moderne et le Centre d'histoire du syndicalisme de l'université de Paris I-Panthéon Sorbonne. Les actes sont publiés par la *Nouvelle revue socialiste* en 1975. Pascal Ory rédige également le catalogue de l'exposition organisée, sur le même thème, par la Fédération PS de Paris, et est le « conseiller historique » d'un film, « Un goût de bonheur », sur la politique culturelle du Front populaire, financé par la Maison de la culture de Seine-Saint-Denis, et présenté en janvier 1977 au

¹⁶ Voir à ce titre les nombreuses prises de positions de Roland Leroy, entre 1969 et 1972, réunis dans l'ouvrage *La culture au présent*, Editions sociales, Paris, 1972.

¹⁷ Bernard Chambaz, « La politique culturelle du PCF, formation et réalités nationales », *Cahiers d'histoire de l'Institut Maurice Thorez*, n° 12-13, 1975, p. 87.

¹⁸ Cecyle Jung, *Le Parti socialiste et l'action culturelle. Formation d'un programme de gouvernement. 1971-1981*, Institut d'Etudes Politiques de Paris, DEA de Science Politique, 1987 et Pascal Ory, « Les partis politiques, nouveaux acteurs culturels » in Robert Abirached, *La décentralisation théâtrale. 4. Le temps des incertitudes 1969-1981*, Actes Sud, Arles, 1995, p. 203-209.

¹⁹ Un premier texte : Pascal Ory, « Front populaire et création artistique », *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, 1974, p. 5-17.

public. Ce film de 45 minutes, réalisé par Yves Durandau, responsable de l'unité audiovisuelle de la Maison de la culture, à partir d'un scénario de la journaliste Varda Lerin, est également projeté à Cannes, en section parallèle, au printemps 1977. « Un goût de bonheur », initié dans le cadre du quarantième anniversaire du Front populaire, vise à montrer que les conquêtes sociales s'accompagnent d'un développement significatif des pratiques culturelles.²⁰

Cette démarche militante, qui caractérise l'investissement des questions culturelles par les socialistes, vise à conforter la légitimité du PS sur un terrain peu arpenté par l'ancienne SFIO, et où les positions du PCF sont alors hégémoniques. L'épisode du Front populaire occupe une place privilégiée et participe à cette volonté de réinventer, à la suite d'Epinais, une histoire officielle du parti.²¹

Le projet culturel socialiste est autogestionnaire et décentralisateur, proche des problématiques de l'animation culturelle et socioculturelle. Après le congrès de Metz, de 1979, le premier secrétaire du PS, François Mitterrand, reprend la main. Jack Lang, délégué national à la culture, donne une autre orientation à un programme culturel, davantage centré sur le soutien à la création, au service du candidat socialiste aux élections présidentielles. Le Front populaire n'est plus guère mobilisé. Et lorsque François Mitterrand s'exprime sur le sujet dans les *Nouvelles littéraires*, entre les deux tours des élections de mai 1981, il se place sous le signe des relations entre le prince et l'artiste et développe un propos qui mobilise des références qui relèvent exclusivement des pratiques monarchiques.²² De son côté, et une fois au poste de ministre de la Culture, Jack Lang ne fait qu'un usage très parcimonieux des références historiques. Lors de son intervention à l'Assemblée nationale, le 17 novembre 1981, il n'évoque que le mouvement du théâtre populaire avec Jean Vilar et Jeanne Laurent.²³ En juillet 1982, dans son discours à la conférence de Mexico, organisée par l'Unesco, il évoque certes Léon Blum, non pas celui de l'époque du gouvernement de Front populaire, mais celui qui, à la Libération, avance des propositions au moment de la fondation, par l'Organisation des Nations Unies, de l'Unesco.²⁴ Cette faible mobilisation du regard

²⁰ Témoignages de Pascal Ory et de Varda Lerin, août 2006.

²¹ Fabrice d'Almeida, *Histoire et politique, en France et en Italie : l'exemple des socialistes, 1945-1983*, Ecole française de Rome, Rome, 1998, p. 379-448.

²² François Mitterrand, « Le premier des patrimoines, c'est l'homme », *Les Nouvelles littéraires*, 7-14 mai 1981. De larges extraits ont été publiés dans Geneviève Gentil et Philippe Poirrier, *La politique culturelle en débat. Anthologie, 1955-2005*, La Documentation française, Paris, 2006, p. 89-91.

²³ Ce discours, qui s'inscrit dans le cadre du débat budgétaire, a été récemment publié : *Culture publique. Opus 1 : L'imagination au pouvoir*, Sens & Tonka, Paris, 2004, p. 37-46.

²⁴ Texte publié dans Philippe Poirrier, *Les politiques culturelles en France*, La Documentation française, Paris, 2002, p. 391-395.

historique est pour Jack Lang une manière de conforter l'idée de la rupture, qu'il souhaite incarner pour les questions culturelles, initiée à partir de l'arrivée de la gauche au pouvoir.²⁵

3-Marc Fumaroli et le Front populaire

Au début des années 90, l'expérience du Front populaire est paradoxalement mobilisée par l'un des principaux contempteurs de la politique culturelle : Marc Fumaroli. L'essai du professeur au Collège de France, *L'Etat culturel. Essai sur une religion moderne*, publié à l'automne 1991, contribue à structurer le débat sur la légitimité d'une politique culturelle.²⁶ Libéral convaincu, membre de la rédaction de la revue *Commentaires*, Marc Fumaroli dresse un portrait très positif du Front populaire : « Dirigistes donc, mais avec tact et modération, Jean Zay et Léo Lagrange à eux deux formèrent pendant trois brèves années le plus complet "ministère de la Culture" républicaine de la Troisième république. » Jean Zay est présenté comme une incarnation de la République athénienne. Cette perspective permet de dénoncer les choix de Malraux, et notamment la séparation avec l'Education nationale. Elle offre aussi l'opportunité de stigmatiser la politique socialiste menée depuis 1981 en soulignant son écart avec la philosophie privilégiée, selon l'auteur, par le Front populaire : « Ses héritiers nominaux de 1981 ne se rattacheront pas à lui. L'Etat culturel n'est plus le culte républicain de la raison, moins encore celui de la beauté. C'est celui du coup médiatique. »²⁷ En mai-août 1992, Pierre Nora consacre un dossier du *Débat* à l'essai de Marc Fumaroli. Antoine Compagnon modère l'enthousiasme de Marc Fumaroli pour une Troisième république athénienne et remet en cause l'idée même d'Université. Quant à l'apologie de Jean Zay et de Léo Lagrange, elle est pointée comme un « avantage polémique » permettant surtout de diviser l'adversaire politique de l'auteur.²⁸ L'insuffisance de l'argumentation de Marc Fumaroli est également implicitement soulignée, en 1994, dès l'introduction de la version publiée de la thèse de Pascal Ory.²⁹

De la mémoire militante à la mémoire savante, années 90

²⁵ Nous renvoyons aux travaux de Laurent Martin qui termine une biographie de Jack Lang.

²⁶ Une analyse socio-historienne du débat suscité par l'ouvrage : Vincent Dubois, « Politiques culturelles et polémiques médiatiques », *Politix*, décembre 1993, n° 24, p. 5-19.

²⁷ Marc Fumaroli, *L'Etat culturel. Essai sur une religion moderne*, Fallois, Paris, 1991, p. 101-103.

²⁸ Antoine Compagnon, « L'utopie d'une république athénienne », *Le Débat*, n° 70, mai-août 1992, p. 42-48.

La fin des années 80 et le début des années 90 sont caractérisés par un basculement net de la mémoire vers l'Histoire. L'appropriation historique, savante et académique, s'impose progressivement. Le moment clef est constitué par la soutenance en 1990 à l'université de Paris X-Nanterre de la thèse d'Etat de Pascal Ory intitulée *La politique culturelle du Front populaire français (1935-1938)*. Ce sujet, déposé dès 1971 par cet élève de René Rémond, avait fait l'objet de quatorze publications de l'auteur depuis 1974. La version éditée est publiée dans la collection « civilisation et mentalités » de la Librairie Plon, créée par Robert Mandrou et Philippe Ariès, désormais animée par Anthony Rowley et Laurent Theis. Le titre retenu *La Belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire. 1935-1938* peut se lire à la fois comme un hommage aux cinéastes Julien Duvivier et Jean Renoir, mais aussi comme une posture prudente permettant d'éviter la critique qui n'avait pas manqué de pointer une perspective quelque peu anachronique. Dès les premières pages, Pascal Ory affiche ces principales conclusions : « Si je voulais résumer d'une phrase, je dirais que l'époque du Front populaire a été, pour les politiques culturelles françaises et sans doute au-delà, le temps de la "prise en compte", avant celui de la "prise en charge". »³⁰ Le politiste Vincent Dubois, qui s'inscrit dans le courant de la socio-histoire, est, en 1999, plus radical dans sa mise en perspective qui vise à proposer une histoire de la politique culturelle en tant que genèse d'une catégorie d'intervention publique. Il souligne que « plus que la mise en forme d'une "politique culturelle", cette conjoncture particulière permet une convergence sans précédent entre mouvements culturels [...], intellectuels mobilisés [...] et représentants des institutions d'Etat ; convergence qui, si elle produit objectivement des effets sociaux, est propice à la mythification rétrospective d'un gouvernement de gauche donnant la culture au peuple plus qu'elle ne conduit directement à la construction de la "politique culturelle" comme catégorie de l'intervention publique ».³¹

Les principales conclusions de Pascal Ory font souche assez rapidement. En 1996, Jack Lang saisit l'opportunité de la panthéonisation de Malraux pour publier une *Lettre à Malraux*. L'ancien ministre de la Culture de la décennie Mitterrand rappelle l'espoir suscité par la création du ministère pour l'animateur du festival de théâtre universitaire de Nancy, signale au passage le précédant de Jean Zay – qui « inventa une véritable politique culturelle » – en

²⁹ Voir aussi, de manière plus explicite, dans une revue destinée à un large public : Pascal Ory, « La culture pour tous ? », *L'Histoire*, mars 1996, n° 197, p. 84-85.

³⁰ Pascal Ory, *La Belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire. 1935-1938*, Plon, Paris, 1994, p. 14.

³¹ Vincent Dubois, *La politique culturelle : genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Belin, Paris, 1999, p. 120.

renvoyant aux travaux de Pascal Ory.³² Une analyse rapide de quelques synthèses consacrées au Front populaire le montre également. En 1986, *La France du Front populaire* de Jacques Kergoat, synthèse qui enregistre un beau succès public, intègre cette question de la politique culturelle dans un dernier chapitre consacré au « mouvement culturel ». L’auteur, historien militant, ancien du PSU devenu membre de la LCR en 1972, s’appuie sur les premiers articles publiés par Pascal Ory. L’ouvrage sera réédité en 2003, avant de trouver place, en 2006, dans la série « Poche » des éditions de la Découverte.

En 1996, *Le Front populaire. La vie est à nous* de Danielle Tartakowsky, publié dans la collection « Découverte Gallimard », consacre également un chapitre à la « Révolution culturelle ». L’historienne, spécialiste de l’histoire du communisme, évoque à plusieurs reprises la socialisation du temps libre ; l’œuvre de Léo Lagrange tout en rappelant que le gouvernement « se garde de parler de “politique culturelle” ». Cette thématique, placée sous le registre de la « Révolution culturelle », est, dix ans plus tard, de nouveau développée dans l’ouvrage qu’elle co-signe avec Michel Margairaz, sous le titre “*L’avenir nous appartient*”. *Une histoire du Front populaire*. Danielle Tartakowsky évoque « une “politique culturelle” avant la lettre » et présente le Comité interministériel des loisirs comme le substitut d’un ministère de la Culture qui attendra 1959 pour voir le jour.

La politique culturelle du Front populaire est désormais un acquis de la recherche historique. Sa présentation figure dans la plupart des synthèses sur le Front populaire, dans les ouvrages de médiation, pédagogique³³ ou militante³⁴. L’historien de demain pourra aisément distinguer dans cette configuration historiographique la montée en puissance des différentes formes d’histoire culturelle qui témoignent de la pluralité et de l’éclectisme qui caractérisent, en ce début de XXI^e siècle, l’école historique française.³⁵ Cette histoire culturelle demeure, certes selon des formes assez variables, articulée à l’histoire sociale, ce qui la différencie très nettement, sur ce terrain³⁶ comme sur d’autres, de la *Cultural History* pratiquée dans les « Nouveaux mondes ».³⁷

L’empreinte du Front populaire dans les débats sur la politique culturelle est perceptible sous la V^e République. Elle intervient soit au moment de la reconfiguration des politiques

³² Jack Lang, *Lettre à Malraux*, Paris, Hachette, 1996, p. 155.

³³ Eric Alary, « Vers une culture populaire », *TDC*, n° 882, octobre 2004.

³⁴ Jean Vigneux, *1936 et les années du Front populaire*, IHS, Paris, 2006.

³⁵ Philippe Poirrier, *Les enjeux de l’histoire culturelle*, Seuil, Paris, 2004.

³⁶ Dudley Andrew and Steven Ungar (dir.), *Popular Front Paris and the Poetics of Culture*, Belknap Press of Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts and London, 2005.

³⁷ Peter Burke, *What is Cultural History ?*, Polity Press, Cambridge, 2004.

proposée par les partis politiques, à gauche essentiellement ; soit lorsqu'il s'agit de se démarquer de la politique gaulliste incarnée par André Malraux.

Son écho s'affaiblit assez vite, sans disparaître totalement. Les ministres de la Culture des gouvernements socialistes – Catherine Trautmann en 1999, Catherine Tasca en 2001 – évoqueront le rôle de Jean Zay dans la formalisation d'une politique culturelle, tout en considérant comme essentielle la fondation du ministère des Affaires culturelles par Malraux. Ce dernier, panthéonisé en 1996, appartient désormais au patrimoine national. Il est loin ce temps où en 1976, à l'heure de la mort de l'écrivain, *Le Monde* affichait deux dessins, représentations de deux tombes avec deux épitaphes : « André Malraux 1901-1945 » ; « André Malraux 1945-1976 ».

En 2006, les ébauches respectives des programmes des partis socialistes et communistes pour les élections présidentielles consacrent quelques développements à la politique culturelle, sans jamais évoquer le précédent du Front populaire, et ceci malgré la conjoncture commémorative. Le Front populaire semble appartenir à l'Histoire. Les médias ne manquent pas dans cette conjoncture commémorative d'évoquer le Front populaire. C'est l'angle des congés payés qui est le plus souvent privilégié. Une lecture ethnographique, notamment privilégiée dans les médias audiovisuelles, témoigne certes de l'embellie des approches culturalistes, mais minore trop souvent le poids du politique, et propose une vision quelque peu euphémisée de cette fin des années 30.

Au sein des mondes de l'art et de la culture, la référence au Front populaire s'estompe également. La professionnalisation de ce secteur, qui s'est fortement accélérée depuis les années 80, efface les pratiques et références militantes, et contribue à renvoyer la politique culturelle du Front populaire du côté de l'Histoire.

En 2003, le sociologue Christian de Montlibert avait avancé une clef interprétative supplémentaire. La démocratisation de la Culture n'est plus vraiment à l'ordre du jour, à droite comme à gauche : « "Etre profitable ou ne pas être". Telle est la question posée à la Culture. De toute évidence l'utopie lancée en 1936, au moment du Front populaire est morte. Après que la politique culturelle qu'elle soutenait ait voulu permettre au public populaire d'accéder aux grandes œuvres de la culture ; puis après en avoir rabattu et développé l'animation culturelle et la fête, il faut maintenant que la culture soit rentable ou au moins

qu'elle cesse de peser sur le budget de l'Etat. En ce sens Pierre Bourdieu avait raison, la culture est bien en danger. »³⁸

Philippe Poirrier
Université de Bourgogne
Centre Georges Chevrier

³⁸ Christian de Montlibert, « La fin de l'utopie culturelle », Site de Raisons d'Agir, 22 novembre 2003. Voir aussi, mais sans référence explicite au Front populaire : Jean Caune, *La démocratisation culturelle. Une médiation à bout de souffle*, PUG, Grenoble, 2006.